

COMMUNIQUE DE PRESSE

Décembre 2006

Signature d'une convention entre la Mission laïque française et le CIEP

Le 22 novembre 2006, la Mission laïque française et le Centre international d'études pédagogiques ont signé une convention portant sur la mise en place du DELF, Diplôme d'études en langue française, et du DALF, Diplôme approfondi de langue française, dans les établissements de la Mission laïque.

Cet accord fait suite à une expérimentation concluante au lycée franco-américain de Portland (Oregon, USA). Il permet désormais aux 43 établissements scolaires et aux 29 écoles d'entreprise de la Mission laïque de valider les acquis en langue française de leurs élèves sur la base des diplômes du ministère français de l'Éducation nationale en français langue étrangère.

Ce partenariat témoigne de la volonté commune des deux organismes de participer activement à la promotion de la langue française. Par ailleurs, il présente un intérêt fort pour les établissements de la Mission laïque et renforce le réseau des centres d'examen du DELF-DALF déjà implanté dans 1025 centres répartis dans 161 pays.

Plus de 250 000 personnes ont déjà obtenu ces diplômes depuis leur harmonisation, le 1^{er} septembre 2005, sur les six niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe.

<http://www.ciep.fr/delfdalf/>

Contacts presse :

CIEP : Emilie Seffray, Tél. : +33 1 45 07 69 13 - Fax : +33 1 45 07 60 71 - Mél. : seffray@ciep.fr

Mission laïque française : Marcelle Barry, Tél. : +33 1 45 78 41 52 - Fax : +33 1 45 78 42 54 - Mél. : barry@mission-laïque.asso.fr

Les certifications en langue au CIEP

Le CIEP assure la gestion pédagogique et administrative des diplômes pour étrangers non francophones du ministère français de l'Éducation, DELF (diplôme d'études en langue française) et DALF (diplôme approfondi de langue française) qui se déclinent également en une version scolaire et junior pour un public adolescent ; en outre, il a élaboré, pour ce même ministère, le Test de connaissance du français (TCF). Membre d'ALTE (Association européenne des organismes certificateurs en langue), il contribue à la réflexion nationale et européenne sur l'évaluation.

La Mission laïque française

La MLF crée et gère 73 établissements dans 33 pays. La MLF, à travers le monde, c'est : 28 000 élèves de la maternelle au lycée dont 83 % d'enfants non français. Elle propose un enseignement innovant, plurilingue et multiculturel, reconnu par le ministère français de l'Éducation. Les établissements de la MLF contribuent au rayonnement de la langue et de la culture françaises à l'étranger en développant des partenariats éducatifs et culturels solidaires.